

## Soutien international au mouvement social français

Aux alentours du 28 avril plusieurs organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes ont organisé des rassemblements devant les consulats français. Ci-joint, quelques images de ceux effectués à Milan, Sao Paulo, Bruxelles et Turin.

**Un communiqué du Réseau, traduit en plusieurs langues, a été largement diffusé.**

D'autres initiatives témoignent de cette solidarité et de l'intérêt pour l'actuel mouvement social en France : nous avons été invités à participer à des réunions à Florence, Milan, Bergame, Padoue ou Athènes. Des militant-es d'organisations italiennes, américaines ou allemandes viennent nous rencontrer, des articles sont traduits et repris dans des journaux et sur des sites d'organisations avec lesquelles nous travaillons.



International trade union network of solidarity and struggle  
Réseau syndical international de solidarité et de luttes  
Rede Sindical Internacional de solidariedade e de lutas  
Red sindical internacional de solidariedad y de luchas  
Rete sindacale internazionale di solidarietà e di lotta  
الشبكة النقابية العالمية للتضامن والنضال  
www.laboursolidarity.org

**¡VIVA LA LUCHA CONTRA EL PROYECTO DE LEY "EL KOMRI" EN FRANCIA !**

La Red Sindical Internacional de Solidaridad y Luchas apoya la movilización en contra del proyecto de ley "El Komri" que destruye el código laboral.  
A convocatoria de los sindicatos CGT, FO, Solidaires, FSU, la UNEF, la UNL, CNT-CCOO, CPE, CPEA, CPEL, CPEM, CPEP, CPEV, CPEX, CPEY, CPEZ, CPEAA, CPEAB, CPEAC, CPEAD, CPEAE, CPEAF, CPEAG, CPEAH, CPEAI, CPEAJ, CPEAK, CPEAL, CPEAM, CPEAN, CPEAO, CPEAP, CPEAQ, CPEAR, CPEAS, CPEAT, CPEAU, CPEAV, CPEAW, CPEAX, CPEAY, CPEAZ, CPEBA, CPEBB, CPEBC, CPEBD, CPEBE, CPEBF, CPEBG, CPEBH, CPEBI, CPEBJ, CPEBK, CPEBL, CPEBM, CPEBN, CPEBO, CPEBP, CPEBQ, CPEBR, CPEBS, CPEBT, CPEBU, CPEBV, CPEBW, CPEBX, CPEBY, CPEBZ, CPECA, CPECB, CPECC, CPECD, CPECE, CPECF, CPECG, CPECH, CPECI, CPECJ, CPECK, CPECL, CPECM, CPECN, CPECO, CPECP, CPECQ, CPECR, CPECS, CPECT, CPECU, CPECV, CPECW, CPECX, CPECY, CPECZ, CPEDA, CPEDB, CPEDC, CPEDD, CPEDE, CPEDF, CPEDG, CPEDH, CPEDI, CPEDJ, CPEDK, CPEDL, CPEDM, CPEDN, CPEDO, CPEDP, CPEDQ, CPEDR, CPEDS, CPEDT, CPEDU, CPEDV, CPEDW, CPEDX, CPEDY, CPEDZ, CPEEA, CPEEB, CPEEC, CPEED, CPEEF, CPEEG, CPEEH, CPEEI, CPEEJ, CPEEK, CPEEL, CPEEM, CPEEN, CPEEO, CPEEP, CPEEQ, CPEER, CPEES, CPEET, CPEEU, CPEEV, CPEEW, CPEEX, CPEEY, CPEEZ, CPEFA, CPEFB, CPEFC, CPEFD, CPEFE, CPEFF, CPEFG, CPEFH, CPEFI, CPEFJ, CPEFK, CPEFL, CPEFM, CPEFN, CPEFO, CPEFP, CPEFQ, CPEFR, CPEFS, CPEFT, CPEFU, CPEFV, CPEFW, CPEFX, CPEFY, CPEFZ, CPEGA, CPEGB, CPEGC, CPEGD, CPEGE, CPEGF, CPEGG, CPEGH, CPEGI, CPEGJ, CPEGK, CPEGL, CPEGM, CPEGN, CPEGO, CPEGP, CPEGQ, CPEGR, CPEGS, CPEGT, CPEGU, CPEGV, CPEGW, CPEGX, CPEGY, CPEGZ, CPEHA, CPEHB, CPEHC, CPEHD, CPEHE, CPEHF, CPEHG, CPEHH, CPEHI, CPEHJ, CPEHK, CPEHL, CPEHM, CPEHN, CPEHO, CPEHP, CPEHQ, CPEHR, CPEHS, CPEHT, CPEHU, CPEHV, CPEHW, CPEHX, CPEHY, CPEHZ, CPEIA, CPEIB, CPEIC, CPEID, CPEIE, CPEIF, CPEIG, CPEIH, CPEII, CPEIJ, CPEIK, CPEIL, CPEIM, CPEIN, CPEIO, CPEIP, CPEIQ, CPEIR, CPEIS, CPEIT, CPEIU, CPEIV, CPEIW, CPEIX, CPEIY, CPEIZ, CPEJA, CPEJB, CPEJC, CPEJD, CPEJE, CPEJF, CPEJG, CPEJH, CPEJI, CPEJJ, CPEJK, CPEJL, CPEJM, CPEJN, CPEJO, CPEJP, CPEJQ, CPEJR, CPEJS, CPEJT, CPEJU, CPEJV, CPEJW, CPEJX, CPEJY, CPEJZ, CPEKA, CPEKB, CPEKC, CPEKD, CPEKE, CPEKF, CPEKG, CPEKH, CPEKI, CPEKJ, CPEKK, CPEKL, CPEKM, CPEKN, CPEKO, CPEKP, CPEKQ, CPEKR, CPEKS, CPEKT, CPEKU, CPEKV, CPEKW, CPEKX, CPEKY, CPEKZ, CPELA, CPELB, CPELC, CPELD, CPELE, CPELF, CPELG, CPELH, CPELI, CPELJ, CPELK, CPELL, CPELM, CPELN, CPELO, CPELP, CPELQ, CPELR, CPELS, CPELT, CPELU, CPELV, CPELW, CPELX, CPELY, CPELZ, CPEMA, CPEMB, CPEMC, CPEMD, CPEME, CPEMF, CPEMG, CPEMH, CPEMI, CPEMJ, CPEMK, CPEML, CPEMM, CPEMN, CPEMO, CPEMP, CPEMQ, CPEMR, CPEMS, CPEMT, CPEMU, CPEMV, CPEMW, CPEMX, CPEMY, CPEMZ, CPENA, CPENB, CPENC, CPEND, CPENE, CPENF, CPENG, CPENH, CPENI, CPENJ, CPENK, CPENL, CPENM, CPENN, CPENO, CPENP, CPENQ, CPENR, CPENS, CPENT, CPENU, CPENV, CPENW, CPENX, CPENY, CPENZ, CPEOA, CPEOB, CPEOC, CPEOD, CPEOE, CPEOF, CPEOG, CPEOH, CPEOI, CPEOJ, CPEOK, CPEOL, CPEOM, CPEON, CPEOO, CPEOP, CPEOQ, CPEOR, CPEOS, CPEOT, CPEOU, CPEOV, CPEOW, CPEOX, CPEOY, CPEOZ, CPEPA, CPEPB, CPEPC, CPEPD, CPEPE, CPEPF, CPEPG, CPEPH, CPEPI, CPEPJ, CPEPK, CPEPL, CPEPM, CPEPN, CPEPO, CPEPP, CPEPQ, CPEPR, CPEPS, CPEPT, CPEPU, CPEPV, CPEPW, CPEPX, CPEPY, CPEPZ, CPEQA, CPEQB, CPEQC, CPEQD, CPEQE, CPEQF, CPEQG, CPEQH, CPEQI, CPEQJ, CPEQK, CPEQL, CPEQM, CPEQN, CPEQO, CPEQP, CPEQQ, CPEQR, CPEQS, CPEQT, CPEQU, CPEQV, CPEQW, CPEQX, CPEQY, CPEQZ, CPERA, CPERB, CPERC, CPERD, CPERE, CPERF, CPERG, CPERH, CPERI, CPERJ, CPERK, CPERL, CPERM, CPERN, CPERO, CPERP, CPERQ, CPERR, CPERS, CPERT, CPERU, CPERV, CPERW, CPERX, CPERY, CPERZ, CPESA, CPESB, CPESC, CPESD, CPESE, CPESF, CPESG, CPESH, CPESI, CPESJ, CPESK, CPESL, CPESM, CPESN, CPESO, CPESP, CPESQ, CPESR, CPESS, CPEST, CPESU, CPESV, CPESW, CPE SX, CPE SY, CPE SZ, CPE TA, CPE TB, CPE TC, CPE TD, CPE TE, CPE TF, CPE TG, CPE TH, CPE TI, CPE TJ, CPE TK, CPE TL, CPE TM, CPE TN, CPE TO, CPE TP, CPE TQ, CPE TR, CPE TS, CPE TT, CPE TU, CPE TV, CPE TW, CPE TX, CPE TY, CPE TZ, CPE UA, CPE UB, CPE UC, CPE UD, CPE UE, CPE UF, CPE UG, CPE UH, CPE UI, CPE UJ, CPE UK, CPE UL, CPE UM, CPE UN, CPE UO, CPE UP, CPE UQ, CPE UR, CPE US, CPE UT, CPE UY, CPE UZ, CPE VA, CPE VB, CPE VC, CPE VD, CPE VE, CPE VF, CPE VG, CPE VH, CPE VI, CPE VJ, CPE VK, CPE VL, CPE VM, CPE VN, CPE VO, CPE VP, CPE VQ, CPE VR, CPE VS, CPE VT, CPE VU, CPE VV, CPE VW, CPE VX, CPE VY, CPE VZ, CPE WA, CPE WB, CPE WC, CPE WD, CPE WE, CPE WF, CPE WG, CPE WH, CPE WI, CPE WJ, CPE WK, CPE WL, CPE WM, CPE WN, CPE WO, CPE WP, CPE WQ, CPE WR, CPE WS, CPE WT, CPE WU, CPE WV, CPE WW, CPE WX, CPE WY, CPE WZ, CPE XA, CPE XB, CPE XC, CPE XD, CPE XE, CPE XF, CPE XG, CPE XH, CPE XI, CPE XJ, CPE XK, CPE XL, CPE XM, CPE XN, CPE XO, CPE XP, CPE XQ, CPE XR, CPE XS, CPE XT, CPE XU, CPE XV, CPE XW, CPE XX, CPE XY, CPE XZ, CPE YA, CPE YB, CPE YC, CPE YD, CPE YE, CPE YF, CPE YG, CPE YH, CPE YI, CPE YJ, CPE YK, CPE YL, CPE YM, CPE YN, CPE YO, CPE YP, CPE YQ, CPE YR, CPE YS, CPE YT, CPE YU, CPE YV, CPE YW, CPE YX, CPE YY, CPE YZ, CPE ZA, CPE ZB, CPE ZC, CPE ZD, CPE ZE, CPE ZF, CPE ZG, CPE ZH, CPE ZI, CPE ZJ, CPE ZK, CPE ZL, CPE ZM, CPE ZN, CPE ZO, CPE ZP, CPE ZQ, CPE ZR, CPE ZS, CPE ZT, CPE ZU, CPE ZV, CPE ZW, CPE ZX, CPE ZY, CPE ZZ

International trade union network of solidarity and struggle  
Réseau syndical international de solidarité et de luttes  
Rede Sindical Internacional de solidariedade e de lutas  
Red sindical internacional de solidariedad y de luchas  
Rete sindacale internazionale di solidarietà e di lotta  
www.laboursolidarity.org

**Message de solidarité internationale à la lutte contre la loi travail en France**

Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes soutient la mobilisation contre la loi

International trade union network of solidarity and struggle  
Réseau syndical international de solidarité et de luttes  
Rede Sindical Internacional de solidariedade e de lutas  
Red sindical internacional de solidariedad y de luchas  
Rete sindacale internazionale di solidarietà e di lotta  
www.laboursolidarity.org

**International Solidarity to Struggle Against Labor Code in France**

The International Trade Union Network of Solidarity and Struggles supports the general strike against the Labor Code in France

## Suisse : Manifestation contre l'austérité à Genève, le 28 mai

« Après un automne chaud, vers un printemps des luttes sociales contre l'austérité », tel est le titre de l'appel lancé pour cette manifestation :

Les politiques d'austérité se renforcent partout. La Suisse et Genève ne sont pas épargnés. Les personnes travaillant dans ce pays subissent la détérioration des conditions de travail, l'augmentation du temps de travail et de l'âge de la retraite, la menace de diminutions de rentes ; les personnes étrangères voient leurs statuts de séjour et leurs conditions de vie se précariser ; les milieux culturels ainsi que leurs usager/ères connaissent partout des diminutions d'aide publique ; et tout le monde est touché directement par le démantèlement des assurances sociales, la dégradation et le bradage des services publics [...] **L'automne 2015 a été marqué par des mobilisations, des luttes et d'importantes journées de grève** : maçons, personnel de la fonction publique, milieux culturels, requérant/es d'asile, collectifs d'usager/ères du service public (notamment les parents d'élèves, les patient/es), étudiant-e-s, se sont battus ensemble pour défendre des droits, pour des conditions dignes de travail, de vie, de logement, de soin, de séjour, d'éducation. Des convergences ont eu lieu et des victoires d'étapes ont été obtenues [...] **Mais dans tous les secteurs, et à tous les niveaux, il y a un grand besoin de mobilisation et de réflexions collectives pour dépasser inégalités et privilèges et pour redéfinir le bien commun [...] il est temps de reprendre la rue et d'unir nos luttes contre ces politiques d'austérité !**

[www.cgas.ch](http://www.cgas.ch)

## Chine : liberté pour les syndicalistes, liberté syndicale !

*Nous reproduisons ici le texte accompagnant une « Action Urgente » d'Amnesty international, relayée par ailleurs au sein de notre commission internationale. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ces cas dans de précédents bulletins.*

Ces dernières années, la Chine a promulgué une loi et des réglementations visant à protéger les droits des travailleurs, mais elles ne sont guère appliquées. Les syndicats indépendants sont interdits et la Fédération nationale des syndicats chinois (FNSC) est la seule organisation autorisée à représenter les travailleurs en Chine. Les syndicats affiliés à la FNSC au niveau de l'entreprise sont souvent contrôlés par la direction des usines, ce qui leur laisse peu de marge de manœuvre pour protéger les intérêts des travailleurs. Ces dernières décennies, de nombreuses Organisations Non Gouvernementales (ONG) défendant les droits du travail ont été fondées dans le but d'aider les travailleurs à protéger leurs droits. Le dirigeant syndical ZengFeiyang, actuellement en détention, a fondé son ONG en 1998.

**Depuis au moins un an, les défenseurs du droit du travail sont en butte à un harcèlement croissant, et même à des menaces et agressions physiques**, sur fond de ralentissement économique de la Chine et de délocalisation de nombreuses usines. China Labour Bulletin, un groupe de défenseurs basé à Hong Kong, a enregistré **301 grèves en Chine en novembre 2015, un chiffre record. Au total, 56 grèves ont eu lieu dans la province du Guangdong, soit plus du double du nombre de grèves organisées dans les autres provinces.**



ZengFeiyang, qui est le directeur du Centre des travailleurs de Panyu et l'un des dirigeants syndicaux les plus influents de la région, et le militant Meng Han sont détenus depuis décembre 2015. Ils ont été arrêtés officiellement pour avoir « rassemblé une foule afin de troubler l'ordre social » le 10 janvier. Tang Jian et Zhu Xiaomei ont été relâchés début février. He Xiaobo a été remis en liberté le 7 avril, mais ZengFeiyang et Meng Han sont maintenus en détention et ce, uniquement en raison de leurs activités légitimes de défense des droits des travailleurs. La libération soudaine de He Xiaobo semble indiquer que nos actions ont un impact, mais il est nécessaire de continuer d'envoyer des appels en faveur des deux militants qui sont toujours détenus.

Ils sont détenus au centre de détention n° 1 de la ville de Guangzhou. ZengFeiyang n'a pas pu communiquer avec son avocat depuis son placement en détention. Meng Han n'a pu avoir accès aux services d'un avocat que de façon sporadique. **Leur arrestation et leur détention s'inscrivent dans le cadre d'une répression coordonnée visant le mouvement de défense des droits des travailleurs dans la province du Guangdong, alors que les tensions sociales s'accroissent dans la région.** Trente-trois autres militants ont été interrogés dans le cadre de cette répression, puis relâchés. Les médias officiels semblent mener une campagne de dénigrement contre les militants. Plusieurs les accusent d'inciter les travailleurs à entrer en grève et d'accepter des fonds d'organisations étrangères. Il faut aujourd'hui obtenir la libération de ZengFeiyang et Meng Han !

## Maroc : solidarité avec les professeurs stagiaires en lutte



*Le 20 mars avait lieu à Rabat une manifestation à l'appel de la coordination nationale des enseignants stagiaires ; une nouvelle étape dans une lutte entamée il y a plus de 4 mois. Un appel à soutien international avait été lancé, signé par l'Union syndicale Solidaires :*

Depuis maintenant plus de quatre mois les enseignants stagiaires exigent le retrait de deux décrets imposant la dissociation de la formation et de l'embauche d'une part et la réduction de 50% de leur salaire. Ces mesures correspondent aux injonctions du FMI visant à accélérer la privatisation de l'enseignement public et aux politiques d'austérité concernant le budget de l'éducation.

Les choix actuels du gouvernement Benkirane visent à **restreindre les embauches publiques et à offrir au secteur privé, une main d'œuvre corvéable. Cette politique ne fera que gonfler la masse des diplômés chômeurs et la mise en place d'un service de l'éducation à plusieurs vitesses** : au privé, les moyens adéquats pour ceux qui ont les moyens. Au public destiné aux classes populaires, une éducation au rabais. C'est cette logique ultra libérale que le mouvement des professeurs stagiaires refuse. Depuis quatre mois, la résistance est massive et déterminée. Face à elle, le gouvernement refuse tout dialogue prenant en considération les revendications du mouvement et réprime systématiquement les actions de grèves, manifestations et occupations des centres de formation. La mobilisation actuelle a un véritable appui populaire en particulier de la jeunesse, des organisations syndicales et de la société civile. [...] Il est nécessaire de faire pression sur le gouvernement marocain jusqu'au retrait des décrets et que cesse la répression. Notre lutte est la même : contre la remise en cause des droits et des acquis au nom de l'austérité généralisée, contre les politiques autoritaires et liberticides.

# Iran : de la prison d'Evin, Téhéran

Esmail Abdi, secrétaire de l'Association Syndicale des Enseignants Iraniens, a été arrêté le 27 juin. Il purge actuellement une peine de dix ans pour « organisation et participation à des rassemblements illégaux », découlant de ses activités syndicales. Djafar Azimzadeh, président de l'Union Libre des Travailleurs Iraniens, est un des organisateurs d'une pétition signée par plus de 4 000 travailleurs demandant des améliorations des conditions de travail et des hausses de salaire ; il a été condamné en mars 2015 à cinq ans de prison pour activités syndicales. Les juges lui ont également interdit de parler de son affaire aux médias, étrangers comme nationaux, et de participer à des groupes politiques ou syndicaux pendant deux ans à compter du premier jour de la fin de cette peine. De leur prison, ils adressent cette déclaration :

## **Pourquoi nous entamons une grève de la faim à partir du 30 avril 2016 ?**

Aujourd'hui, personne n'ignore que des millions d'ouvriers, d'enseignants et d'autres travailleurs d'Iran subissent des conditions de vie pénibles et insupportables. Depuis des années, leurs droits les plus élémentaires et basiques sont bafoués. Ils subissent des salaires largement en dessous le seuil de pauvreté, souvent même non payés, la destruction complète de la sécurité d'emploi, des contrats précaires pour la majorité des travailleurs, la multiplication des sortes de contrat pour les enseignants (contractuels de courte durée, mi-temps et même payés à l'heure, CDD, salaire de 75 euros pour les professeurs diplômés - licence ou plus). Ils contestent les contrats sans couverture sociale, la mise en œuvre de la sous-traitance dans les grandes industries, l'augmentation du travail des enfants, la non-application des lois concernant les salaires des enseignants et retraités. Les enseignants agissent aussi contre l'augmentation du nombre d'écoles privées et l'anéantissement progressif de l'enseignement public et gratuit, le pillage systématique du fond de la sécurité sociale et des caisses de retraite. Ils contestent aussi l'interdiction du syndicalisme et de toute organisation de travailleur indépendante, ils dénoncent le fait que toute contestation d'ordre professionnel soit considéré comme une atteinte à la sécurité de l'Etat, la suppression des subventions sur des produits de premier nécessité comme le pain, l'eau, l'électricité, gaz, les produits laitiers, etc. Les exemples d'injustice vis-à-vis des travailleurs ne se limitent pas à ça !

## **Au moins 6268 pendaisons ces dix dernières années !**

Depuis le début de l'année 2016, au moins 86 personnes ont été pendues en Iran. Selon le régime iranien, la plupart a été condamnée pour des trafics de drogues. Mais des organisations soulignent que plusieurs exécutions concernent des militants des droits de l'Homme. L'Iran se classe deuxième derrière la Chine pour le nombre d'exécutions chaque année. Les autorités iraniennes ne fournissent aucune statistique concernant le nombre d'exécutions annuelles, ni aucune information sur les personnes condamnées à mort. Elles dissimulent délibérément les informations sur l'ampleur des exécutions.

Selon les informations recueillies par l'association Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran, le nombre de pendaisons s'élève à 468 en 2007, 406 en 2008, 440 en 2009, 818 en 2010, 684 en 2011, 574 en 2012, 891 en 2013, 849 en 2014, 1042 en 2015. Ces chiffres sont en dessous de la réalité ; certaines exécutions ne font l'objet d'aucune mention décelable par les associations et il faut y ajouter les personnes mortes durant leur détention et celles tuées par les « forces de sécurité ».

Leurs conditions de vie sont tellement insupportables que la plupart entre eux, sont obligés de travailler 12 voire même 18 heures par jour. Les enseignants sont contraints de trouver un deuxième ou troisième emploi au-delà des heures du travail journalier pour subvenir aux besoins minimums de leur famille. Une grande majorité de ces salariés vit non seulement sous le seuil de pauvreté, mais sous le seuil de subsistance. A ces justes revendications, le gouvernement n'a d'autre réponse que la répression et l'accentuation de la précarité. A la suite de la mise en place de ces politiques par le gouvernement Rohani, le pouvoir judiciaire a interdit officiellement toute grève et contestation ouvrière et a aggravé la répression des unions professionnelles d'enseignants : ils ne sont même pas autorisés à défendre leurs intérêts sur le lieu de travail. Depuis, des centaines de travailleurs ont été arrêtés et condamnés à de lourdes peines de prison dont nous deux qui sommes emprisonnés pour une longue durée.

Nous avons été accusés d'atteinte « à la sécurité nationale », et condamnés à de longues années de prison. Comme des milliers de travailleurs et enseignants contestataires, nous n'avons fait que défendre la dignité humaine. Nos activités, au sein du « centre professionnel des enseignants » et de « l'union libre des travailleurs d'Iran » et d'autres organismes indépendants de travailleurs sont publiques et transparentes. Les accusations reprises dans nos dossiers judiciaires, se limitaient uniquement à la participation aux rassemblements professionnels devant le parlement ou le ministère du travail, à des pétitions pour contester les salaires de misère, à la création d'organisations professionnelles d'ouvriers et d'enseignants, à l'envoi de lettres de protestation aux responsables...

Donc, selon les arguments utilisés pour nos condamnations, on peut conclure que tout effort pour faire respecter les lois minimales existantes et tout démarche pour l'amélioration du niveau de vie des travailleurs et des enseignants, sont considérés comme « atteinte contre la sécurité nationale du pays ». Nos activités mettent en péril les intérêts et la sécurité de ceux qui ont pillé depuis des années, au prix de la pauvreté et précarité des travailleurs et des enseignants, et nos démarches défient la continuité de leurs actions illégales. Ils substituent leurs propres intérêts à « la sécurité nationale » ; pour garantir cela, ils arrêtent et emprisonnent des activistes ouvriers ou enseignants, pour nous soumettre et nous imposer le silence devant les injustices. Nous, en célébrant le 1<sup>er</sup> mai et en solidarité avec les travailleurs du monde, à cette grande occasion, entamons une grève de la faim à partir du 30 avril, pour protester contre la criminalisation des activités revendicatives professionnelles, l'interdiction des rassemblements et des grèves. Nous contestons la mise en place des salaires en dessous du seuil de pauvreté et l'interdiction de la libre célébration de la journée mondiale des travailleurs. Nous demandons que l'Organisation Internationale du Travail condamne ces pratiques et réclamons la suppression de toutes accusations infondées figurant dans nos dossiers, ainsi que la libération des ouvriers et enseignants emprisonnés. Notre grève de la faim est sans limitation de durée.

Djafar Azimzadeh, prison d'Evin, section 8 - Esmail Abdi, prison d'Evin, « andeeshgah » 8

[www.iran-echo.com](http://www.iran-echo.com) [www.soliranparis.wordpress.com](http://www.soliranparis.wordpress.com)

## Colombie : défenseurs des droits humains et syndicalistes menacés de mort

*Une fois de plus, nous sommes sollicités pour soutenir celles et ceux qui luttent contre la violence des groupes paramilitaires qui, en Colombie menacent, attaquent et assassinent les militant-es des droits humains et les syndicalistes. Cette fois, nous diffusons un appel d'Amnesty international.*

En Colombie, des groupes paramilitaires continuent de prendre pour cible des défenseurs des droits humains, notamment des responsables indigènes, afro-colombiens et paysans, des syndicalistes, des associations de victimes et des personnes et communautés cherchant à se battre pour leurs terres et leurs droits territoriaux. Des défenseurs des droits humains et des syndicalistes du département du Valle del Cauca, dans le sud-ouest de la Colombie, sont en danger depuis qu'ils ont reçu des menaces de mort provenant apparemment du groupe paramilitaire Autodefensas Gaitanistas de Colombia.

**Le 11 avril, une menace de mort écrite, apparemment signée par le groupe paramilitaire Autodefensas Gaitanistas de Colombia, a été déposée sous la porte des bureaux de deux organisations de défense des droits humains** – le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (Comité de Solidaridad con los Presos Políticos, CSPP) et la section du Valle del Cauca du Mouvement national des victimes de crimes d'État (Movimiento de Víctimas de Crímenes de Estado, MOVICE) – et d'un syndicat – la Centrale unitaire des travailleurs (Central Unitaria de Trabajadores, CUT) – de la ville de Cali, dans le département du Valle del Cauca. La menace de mort était adressée à Martha Giraldo de la section du Valle del Cauca du MOVICE, José Milciades Sánchez du syndicat SINTRAMUNICIPIO, Walter Agredo du CSPP et Wilson Sánchez de la CUT, mais évoquait 15 personnes du CSPP, de la CUT, du MOVICE, des syndicats SINTRAUNICOL, SINTRAEMCALI et SINTRAMUNICIPIO et du Comité permanent pour la défense des droits humains (Comité Permanente por la Defensa de los Derechos Humanos, CPDH). Elle mentionnait également le Congrès des peuples (Congreso de los Pueblos), un mouvement social dont de nombreux membres ont été menacés et certains tués.



La menace de mort déclarait : « nous exterminons tous ces gauchistes, militants, défenseurs des droits humains et du processus de paix, responsables indigènes, militants du Congrès des peuples, syndicalistes, sympathisants de la guérilla, fils de putes de gonorrhée de rats, nous savons comment vous vous cachez. Nous désignons comme des cibles militaires tous ceux qui se déguisent en défenseurs des travailleurs réunis dans différentes organisations syndicales... Nous recommandons également à la communauté de se tenir à l'écart de ces gens, car ceux qui les accompagnent seront également abattus ». Des groupes paramilitaires restent actifs en Colombie, malgré leur démobilisation supposée dans le cadre d'un processus initié en 2005 et placé sous l'égide du gouvernement.

**Selon l'ONG colombienne Somos Defensores (Nous sommes défenseurs), 19 défenseurs des droits humains ont été tués au cours des trois premiers mois de cette année.** Dans la plupart des cas, le groupe auquel le responsable présumé appartenait reste inconnu. Cependant, d'après le Bureau du Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations unies en Colombie, les groupes paramilitaires (que les Nations unies appellent « groupes armés post-démobilisation liés au crime organisé ») représentent toujours le principal risque pour la sécurité publique en Colombie.

[www.amnesty.be/je-veux-agir/agir-en-ligne/signer-en-ligne/article/defendre-les-travailleurs-risquer-la-mort](http://www.amnesty.be/je-veux-agir/agir-en-ligne/signer-en-ligne/article/defendre-les-travailleurs-risquer-la-mort)

## Europe : la caravane féministe 2015, du Kurdistan au Portugal

Après 7 mois de caravane, du 6 mars au Kurdistan jusqu'au 17 octobre au Portugal, une vingtaine de territoires traversés, 1 000 femmes impliquées dans l'organisation des 70 étapes, 163 événements publics féministes dans toute l'Europe, 147 événements culturels féministes et 89 manifestations dans la rue et la participation de plus de 30.000 personnes à ces événements... Voilà un blog avec des articles, des photos, des sons, des vidéos sur les luttes de femmes rencontrées. **Ce blog est dédié aux luttes des Femmes aujourd'hui en Europe.**

[www.caravanafeminista.net/fr](http://www.caravanafeminista.net/fr)



# Mayotte : grève générale face à l'Etat colonial

La France a départementalisé ce territoire en 2011. L'intégration de territoire n'est pas sans intérêts pour l'Etat français. **Intérêts économiques puisque cela permet à la France de percevoir des droits de pêche sur une zone très rentable et des droits de passage sur le détroit du Mozambique, route maritime très fréquentée. Mais avant tout la France s'assure d'une implantation militaire stratégique très importante.**

La France a adopté une attitude néocolonialiste, digne des pires égarements du siècle passé en imposant des devoirs au peuple de Mayotte, sans tenir compte de la culture locale préexistante et sans lui reconnaître les mêmes droits qu'en métropole. Ainsi les mahorais-es se voient imposer les mêmes devoirs, impôts, cadastre (sans une période de transition nécessaire pour une population de culture agricole et orale)... Par contre le Code du Travail ne s'y applique pas totalement tout comme les Conventions Collectives.

Nous sommes solidaires des mahorais-es dans leur revendication d'égalité de droits et condamnons l'esprit colonialiste qui persiste à travers cette récente départementalisation. L'Etat français se comporte à Mayotte, comme dans d'autres départements, en Etat colonial. **A la suite de la grève générale qui touché l'île durant plusieurs semaines, la répression a commencé notamment par l'interpellation de syndicalistes et l'envoi de véhicules blindés.** L'Etat met en place des moyens inadmissibles face à une situation dont il est responsable, méthodes déjà employées dans d'autres colonies françaises.



## En Belgique, en Pologne et ailleurs : droit à l'avortement libre et gratuit !

Les forces réactionnaires sont à l'offensive partout dans le monde. Comme toujours, les femmes font partie des populations les plus visées par les remises en cause des droits. D'un pays à l'autre, s'accumulent les lois restreignant les droits des femmes. Il en est ainsi notamment du droit de chaque femme à disposer librement de son corps. Les organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes agissent pour faire respecter ce droit fondamental, comme le rappelait une motion adoptée lors de notre rencontre internationale de juin 2015 :

⇒ *Parce que le droit à disposer de leur corps est fondamental pour les femmes.*

⇒ *Parce que c'est un élément structurant de l'égalité entre les femmes et les hommes.*

→ *Il doit être un droit pour toutes les femmes, partout dans le monde*

*Le droit à l'avortement est un acquis majeur des femmes et le fruit d'un long combat pour leurs droits.*

*Les luttes ont permis, dans certains pays, les droits acquis en ce domaine, mais les attaques menées par les tenants d'ordres religieux, moraux, réactionnaires restent bien présentes. Les moyens financiers font également défaut pour pallier aux inégalités sociales et géographiques devant l'accès aux soins et l'information. La formation est très insuffisante, quand elle n'est pas totalement absente. Même lorsque ce droit est légalement reconnu, de très fortes pressions sont exercées envers les femmes qui avortent.*

*Ce droit est encore non reconnu dans de nombreux pays ; l'avortement demeure un délit, des femmes sont poursuivies, dénoncées, condamnées, parce qu'elles défendent ce droit à disposer librement de leur corps.*

*Dans ce contexte de crise d'un système de plus en plus rétrograde sur les plans économique, des droits sociaux, syndicaux, politiques et juridiques, les femmes souffrent tous les jours des conséquences des attaques du capitalisme et du patriarcat : baisse de salaire, contrats à temps partiel imposé et précaires, double journée de travail, l'exclusion sociale, violences...*

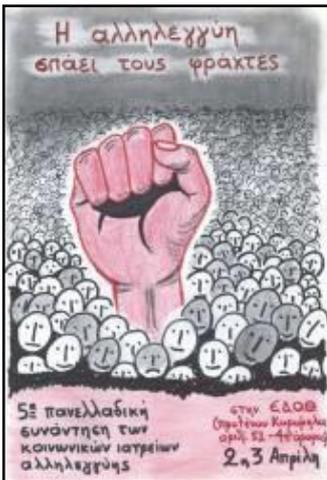
*Cette perte et recul des acquis est en lien direct avec la pression exercée par les pouvoirs pour imposer leur modèle de femme : reproductrice, mariée, hétérosexuelle, soumise et obéissante. Cette imposition est faite à travers des menaces, en criminalisant notre lutte pour l'émancipation, en exerçant l'abus de pouvoir, l'autoritarisme et la violence d'état.*

*Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes se prononce en faveur de la dépénalisation totale de l'avortement partout dans le monde et défend le droit à décider librement de sa sexualité, de son modèle de famille, de sa maternité.*

**Nous affirmons notre solidarité avec les 33 manifestantes arrêtées à Bruxelles** le 17 avril parce que qu'elles défendaient publiquement le droit à l'avortement face à un rassemblement de réactionnaires. **Nous dénonçons le projet de loi du gouvernement polonais** qui, revenant en arrière de près d'un siècle, prévoit l'interdiction de l'avortement pour quelques raisons que ce soit, alors même que les dispositions légales en vigueur depuis 1993 sont déjà excessivement restrictives. Nous soutenons les forces progressistes qui, au contraire, réclament une extension de ce droit. [www.laboursolidarity.org](http://www.laboursolidarity.org)

## Grèce : rencontre des dispensaires et pharmacies sociaux solidaires

La 5<sup>e</sup> rencontre nationale des Dispensaires et Pharmacies Sociaux Solidaires s'est tenue à Thessalonique. Étaient représentés, les Dispensaires et Pharmacies Sociaux Solidaires (DPSS° de Arta, Drama, Corinthe, Ellinikon, Iraklion, Kalamata, Néa Philadelphia / Néa Chalkidona/ Néa Ionia, Néa Smyrni, Prévéza, Réthymnon, Salamine, Thessalonique.



Nous, DPSS, collectifs luttant pour préserver la vision d'un système de santé public, gratuit et sans exclusion, nous ne pouvons aujourd'hui ni rester silencieux, ni tolérer notre instrumentalisation de la part du gouvernement. Nous sommes des structures autogérées qui pratiquent la démocratie directe et fonctionnent de manière antihiérarchique. Depuis 5 ans, nous sommes la preuve vivante d'une communauté qui montre ce dont les gens sont capables quand ils coopèrent à égalité, dans une perspective de résistance, de création collective et de solidarité concrète. Pendant toutes ces années, ayant comme seul appui la société, nous avons mené un combat en toute indépendance pour réduire la morbidité des pauvres, empêcher la mort des exclus, défendre la santé comme un bien public et marcher sur le chemin de l'émancipation sociale.

Dans cette sombre conjoncture, marquée par le prolongement des politiques mémorandaires, l'accentuation et la multiplication des obstacles pour l'accès de la population aux soins, il est impératif de faire sortir la santé de l'étau des politiques austéritaires et des restrictions budgétaires criminelles. Plus que jamais, nous continuerons de :

- **lutter contre les politiques de paupérisation de la population**, contraires de fait à notre vision d'un accès aux soins et à la santé libre, égalitaire et de qualité.
- **être l'« œil » et l'« oreille » de la société contre toute inégalité en matière de santé**, ainsi que l'appui de tout patient face à des obstacles insurmontables pour l'accès aux services du Système National de Santé.
- **fournir des soins de santé primaires et des médicaments à toute personne** qui, malgré la nouvelle loi, ne bénéficie toujours pas de la couverture maladie, et, notamment, aux migrants « sans papiers ».
- **mener des actions antiracistes et antifascistes**, en défendant en particulier les droits des personnes auxquelles le dernier accord UE-Turquie ne réserve qu'un traitement barbare (enfermement, confinement, expulsion, refoulement).
- **se coordonner et agir à l'échelle nationale tout en mettant la pression sur le gouvernement** pour la suppression de l'Organisme de Gestion des Rétributions des Hôpitaux, pour la modification de la nouvelle loi, des décisions ministérielles et de toute législation à venir, et en exigeant toujours et constamment la couverture complète, de qualité et à temps de tous les besoins de la population en matière de soins et de médicaments.
- **contribuer de concert avec le mouvement social à ouvrir une voie à la mise en œuvre d'une médecine holistique**, orientée vers la recherche des solutions aux problèmes des personnes souffrantes non seulement en raison d'une maladie, mais en raison de la pauvreté et l'exclusion sociale.

Sur la base de nos principes et nos possibilités et tout en tenant compte des besoins locaux, les DPSS font de leur mieux à l'égard des réfugiés et des migrants arrivés en Grèce. Ils interviennent dans les centres d'accueil ouverts et revendiquent une présence autonome pour répondre aux besoins et aux souhaits des réfugiés. Nous ne pouvons ni accepter ni tolérer le fonctionnement des centres de rétention fermés ou des camps de détention ; nous intervenons avec toutes nos forces et ressources et selon nos propres principes à tout lieu d'accueil et de séjour des réfugiés et des migrants. Nous, les DPSS :

- **cherchons à établir des contacts directs avec les réfugiés dans le but de l'auto-organisation** ; dénonçons les morbides conditions de vie dans les camps ; y recensons les besoins médicaux ; accueillons, quand cela est possible, les réfugiés dans nos propres locaux.
- **ne participerons à aucune coordination nationale liée à l'État, mais collaborerons étroitement avec les collectifs et les initiatives locales, dans les quartiers et les villes**, dont la finalité n'est pas seulement de subvenir aux besoins les plus élémentaires, mais aussi d'intégrer pleinement les réfugiés dans le tissu social.
- **dénonçons le récent accord de la honte entre l'UE et la Turquie** qui divise arbitrairement les êtres humains à des légaux et illégaux et qui piétine le droit à l'asile.

**Vivre ensemble avec les réfugiés et les migrants, c'est possible, vivre avec des fascistes il est hors de question.**

[www.solidaritefrancogrecque.wordpress.com](http://www.solidaritefrancogrecque.wordpress.com)

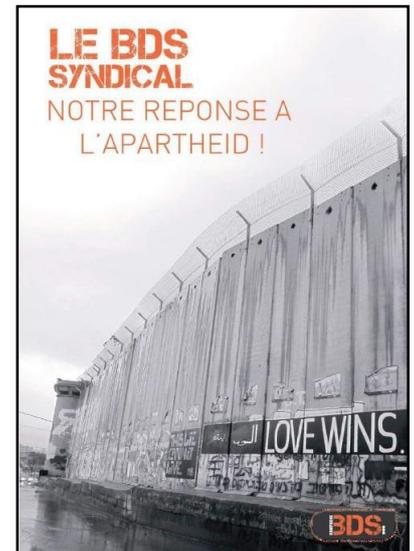
## Formation syndicale : zapatistes, autonomie, anticapitalisme

La commission internationale organise les 10 et 11 juin une session de formation « les zapatistes, la construction de l'autonomie, les luttes anticapitalistes ». Elle sera animée par des camarades qui se sont rendu-es sur place plusieurs fois et assurent le lien entre notre organisation et le mouvement zapatiste.

## A propos des appels au Boycott, au Désinvestissement et aux Sanctions contre Israël

Sous l'égide du Collectif pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens, de nombreuses organisations françaises ont publié ce texte « *Appels au boycott, au désinvestissement et aux sanctions contre Israël Un droit d'expression légitime* »

Dans le contexte général d'atteintes aux libertés que nous connaissons, la condamnation de militants appelant au boycott et à des sanctions contre l'Etat d'Israël afin qu'il respecte le droit international et l'ensemble des résolutions de l'O.N.U est une grave atteinte aux libertés citoyennes. C'est pour avoir demandé dans le cadre de la campagne internationale « Boycott-Désinvestissement-Sanctions » (BDS) à des clients de supermarchés de s'abstenir d'acheter des produits exportés par Israël que 12 militants de Mulhouse ont été récemment condamnés par la Cour de cassation après avoir été relaxés par le tribunal d'instance puis condamnés, à nouveau par la cour d'appel de Colmar. Aujourd'hui, ces derniers en appellent à la Cour européenne des droits de l'homme, dernier rempart contre la volonté des autorités française de museler toute dénonciation de la politique israélienne. Car la France est le seul pays d'Europe qui agit de la sorte pour faire de l'appel au boycott un délit. Devant une atteinte aussi grave aux libertés, Il faut que se mobilisent toutes celles et ceux qui refusent de voir ces militants condamnés et cette expression réprimée. C'est pourquoi, le Collectif national pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens appelle à **une semaine d'action du 30 mai au 5 juin 2015 pour la défense des libertés et du droit au boycott, le droit à la solidarité, la fin de l'occupation, et l'exigence de sanctions contre l'Etat d'Israël tant qu'il viole le droit international et nie les droits nationaux du peuple palestinien**. Il invite à prendre localement toutes initiatives pour interpeller dans l'unité la plus large les autorités de l'Etat et demander l'abrogation des circulaires Alliot-Marie et Mercier.



Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – AILES Femmes du Maroc - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5<sup>e</sup> arrt (CJPP5) - Droit-Solidarité – Ensemble ! - Europe Ecologie les Verts (EELV) – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) – Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - le Mouvement de la Paix - les Femmes en noir - Ligue des Droits de l'Homme (LDH) - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) - Organisation de Femmes Egalité - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Parti de l'émancipation du peuple - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Socialistes pour la Paix – Sortir du colonialisme - Une Autre Voix Juive (UAVJ) – Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) – Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires.

## Turquie : CP Chicken plume sa main d'œuvre !

*Nous reproduisons ici un appel à soutien du réseau Laboustart :*

En Turquie, les travailleurs des abattoirs de volaille « CP Chicken » sont organisés depuis 2014 au sein du syndicat de l'industrie alimentaire. **En début de cette année, la société a licencié plus de 300 travailleurs**. Ils avaient des contrats de travail individuels comprenant un salaire annuel de 12 mois et quatre mois de bonus. Mais après une augmentation du salaire minimum par le gouvernement turc, l'entreprise les a obligés à signer de nouveaux contrats sans bonus, affirmant que la main d'œuvre était devenue trop chère. Les travailleurs n'ayant pas accepté ces nouvelles conditions, dont 90% sont membres du syndicat, ont été virés. Le syndicat a organisé des manifestations aux portes de l'usine, et a exigé l'annulation de ces licenciements injustes. Ces manifestations se sont poursuivies pendant plusieurs semaines et le syndicat poursuit maintenant la lutte devant le tribunal industriel et continue à organiser les travailleurs de l'entreprise.



[www.labourstartcampaigns.net/show\\_campaign.cgi?c=3025&src=mm2](http://www.labourstartcampaigns.net/show_campaign.cgi?c=3025&src=mm2)

## Italie : à propos de la loi *Bona scuola*

Ce texte est une version abrégée d'un article plus complet figurant dans le bulletin international de Sud éducation.

L'Italie est actuellement l'objet d'une offensive massive et prolongée contre les droits des travailleur-ses, à travers les différentes contre-réformes mises en place par le gouvernement de Matteo Renzi le « démolisseur » : le *Jobs act*, qui avait suscité une mobilisation importante en 2014, avait ainsi introduit trois ans de période d'essai, dans le cadre d'un CDI nouveau « à protection croissante », et facilité les licenciements en supprimant la possibilité de réintégration d'un-e salarié-e licencié-e abusivement. L'école, terrain de chasse privilégié des capitalistes, ne fait pas exception, avec la loi dite *Bona Scuola*, promulguée au début de l'été 2015. Où en est-on à l'heure actuelle ?



La loi *Bona scuola*, prévue initialement pour être un simple décret, est avant tout un chantage à l'emploi. On peut relever, parmi d'autres, trois aspects saillants de cette contre-réforme extrêmement violente. Même si le gouvernement a en partie reculé sur ce point, le pouvoir des directeur-trices d'établissements scolaires est renforcé, au détriment de l'ancien « collègue » des enseignant-e-s. L'individualisation de la rémunération est accentuée, avec un système de prime adossé à une évaluation par le-la directeur-trice, au détriment de l'avancement à l'ancienneté ou par les qualifications acquises pendant la carrière. Et surtout, les enseignant-e-s recruté-e-s à partir de la promulgation de la loi seront auditionnés par le directeur sur CV, au sein d'une « liste régionale », et le directeur pourra renvoyer l'enseignant-e sur sa zone de remplacement s'il n'est pas satisfait.

Une mobilisation importante a émergé à partir de l'automne 2014, mais la loi a été promulguée au début de l'été 2015. A l'heure actuelle, la mobilisation prend des formes différentes. D'une part, une stratégie de « guerilla » dans les établissements est menée par certains collectifs, et fermement appelée par UNICOBAS. Il s'agit en particulier de boycotter les « comités d'évaluations », représentant les enseignant-es, les parents d'élèves, les élèves et la direction, chargés localement de définir les critères d'évaluation des enseignants. D'autre part, comme le permet la législation italienne, un référendum d'initiative populaire est tenté dans un cadre unitaire large (Flc-CGIL, COBAS, GILDA, UNICOBAS, USB, SGB, CUB...), et a pour objectif l'abrogation de cette loi. Il faut recueillir 500 000 signatures d'ici septembre pour que le référendum soit organisé.

**En somme, l'Italie expérimente de manière très brutale la managérialisation de l'école que nous subissons de manière plus graduelle en France : réforme des statuts, offensive à venir sur le statut des enseignant-e-s du premier degré, sur les directeur-trices d'école...** Le cadre syndical italien, avec l'existence de syndicats de base, dont nos partenaires (UNICOBAS, CUB, USI), doit nous interroger également, y compris sur sa volonté à mobiliser seul, hors cadre unitaire, sur les questions d'éducation, parfois au mépris de sa capacité réelle à le faire. Enfin, l'expérience italienne montre si besoin était l'enjeu de la construction d'un réseau syndical international (et donc notamment en Europe), capable de faire front sur les questions d'éducation, qui à l'instar des autres services publics et de l'ensemble des droits sociaux, font l'objet d'une offensive convergente des capitalistes européens.

[www.adlcobas.it](http://www.adlcobas.it) [www.cobas.it](http://www.cobas.it) [www.cub.it](http://www.cub.it) [www.sindacatonaltracosa.org](http://www.sindacatonaltracosa.org)  
[www.sicobas.org](http://www.sicobas.org) [www.sialcobas.it](http://www.sialcobas.it) [www.unicobas.org](http://www.unicobas.org) [www.usb.it](http://www.usb.it) [www.usi.it](http://www.usi.it)

## Egypte : toujours pas de liberté syndicale !

Le pouvoir égyptien a interdit le rassemblement organisé à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai par le Comité de coordination pour les libertés syndicales qui rassemble des membres de différents syndicats indépendants et le Center for Trade Union and Worker Services (CTUWS). Les forces de sécurité et l'armée ont bloqué toutes les rues donnant accès aux locaux syndicaux où devait se tenir cette initiative. Toutefois, 300 membres du Comité ont pu se réunir dans les locaux du CTUWS. Les camarades dénoncent une fois de plus l'attitude du **régime égyptien qui bafoue la liberté syndicale et le droit d'association des travailleurs et des travailleuses**. L'Etat égyptien avait célébré « son 1<sup>er</sup> mai », le 28 avril, au cours de manifestations officielles organisées avec « son syndicat » (Egyptian Trade Union Federation, ETUF) ! Parallèlement, le gouvernement égyptien orchestre une nouvelle campagne contre les syndicats indépendants ; ministres et députés se répandent dans la presse à propos des « financements internationaux » utilisés pour « inciter les travailleurs à se rebeller contre l'ETUF ».

## Grande-Bretagne : manifestation le 16 avril

Le 16 avril, **plusieurs dizaines de milliers de personnes manifestaient à Londres contre l'austérité imposée par le gouvernement Cameron**, contre ses multiples coupes budgétaires envers les services publics, les prestations sociales, etc. En octobre dernier, une manifestation similaire avait eu lieu à Manchester.



Vous pouvez retrouver les informations de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : [www.solidaires.org/article12420.html](http://www.solidaires.org/article12420.html)